

Inscriptions

Un enfant peut être inscrit s'il a deux ans révolus à la rentrée. Il doit être propre et psychologiquement prêt à la vie en collectivité.

Pour cela, adressez-vous d'abord à la mairie pour l'inscription, puis prenez rendez-vous avec la directrice ou un des enseignants si vous souhaitez des informations.

Ouverture de la mairie au public :

Le lundi et le jeudi de 14 heures à 17 heures 30

Le mercredi et le samedi de 9 heures à 11 heures 30

☎ 04 78 81 84 26 @ mairie.st.didier@cc-paysmornantais.fr

Sou de l'école

C'est une association composée de parents d'élèves. Elle a pour but d'organiser des manifestations afin de financer les projets des classes, créer des liens conviviaux entre les familles et participer à la vie du village.

Restaurant scolaire

Il se trouve rue de la Voûte.

Il est commun à l'école privée et à l'école publique.

04 78 81 87 99 (répondeur)

La gestion est municipale.

→ Accueil des enfants à partir de trois ans

Accueil périscolaire

L'association « Autour des écoles » propose l'accueil des enfants scolarisés à Saint-Didier-sous-Riverie, le matin, lors de la pause méridienne et le soir.

Horaires : De 7h30 à 8h20

De 11h20 à 13h50

De 16h20 à 18h30

→ Accueil des enfants à partir de quatre ans

→ Accueil dans les locaux du restaurant scolaire

Vous pouvez retirer un dossier d'inscription aux activités périscolaires (restauration comprise) en mairie.

Transports

Les demandes doivent être faites auprès du service des transports scolaires du département du Rhône : www.rhone.fr/transports

Bienvenue à L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE



*Année scolaire
2014-2015*

Rue Jules Ferry 69440 Saint-Didier-sous-Riverie

☎ 04 78 81 86 75 (de préférence en-dehors des heures de classe)
@ ce.0691365j@ac-lyon.fr
🌐 ecolepubliquesaintdidiersousriverie.com

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

Horaires du matin

Accueil de 8h20 à 8h30 (de 8h20 à 8h40 en maternelle)

Sortie à 11h30 (de 11h20 à 11h30 en maternelle)

De 13h10 à 13h40 : Temps périscolaire géré par la municipalité avec l'association "Autour des écoles" : Activités ou sieste pour les plus jeunes

Horaires de l'après-midi

Accueil de 13h40 à 13h50 pour les trois classes

Sortie à 16h20 (de 16h10 à 16h20 en maternelle)

MERCREDI

Horaires du matin

Accueil de 9h20 à 9h30 (de 9h20 à 9h40 en maternelle)

Sortie à 11h30 (de 11h20 à 11h30 en maternelle)

Il n'y a pas classe l'après-midi.

Pour le bon fonctionnement des classes, les horaires d'entrée et de sortie doivent être strictement respectés.

L'équipe de l'école

Cycle 3 (CE2-CM1-CM2)	Paul Psaltopoulos
Cycle 2 (CP-CE1) et Directrice	Corinne Famelart
Cycle 1 (TPS-PS-MS-GS maternelle)	Pascale Furnion Claude-Solange Pfennig
A.T.S.E.M.	Nawal Merzougui Nathalie Dessertine
E.V.S.	Claire Calemard Bruno Gourdol

Les enseignants reçoivent les familles sur rendez-vous. L'entretien étant un des moments forts de sa scolarité, nous tenons à ce que l'enfant soit présent.

Calendrier scolaire 2014-2015

<u>Rentrée des élèves</u>	Mardi 2 septembre 2014
<u>Vacances de Toussaint</u>	Du vendredi 17 octobre 2014 Au lundi 3 novembre 2014
<u>Vacances de Noël</u>	Du vendredi 19 décembre 2014 Au lundi 5 janvier 2015
<u>Vacances d'hiver</u>	Du vendredi 6 février 2015 Au lundi 23 février 2015
<u>Vacances de printemps</u>	Du vendredi 10 avril 2015 Au lundi 27 avril 2015
<u>Vacances d'été</u>	Vendredi 3 juillet 2015

*Le départ en vacances a lieu après la classe.
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.*

L'enseignement y est fondé sur un ensemble de valeurs, essentielles à nos yeux : travailler dans la bienveillance ; développer la confiance en soi ; prendre en compte les différences de chacun ; respecter les enfants et leur qualité de vie dans l'école ; veiller à la qualité des relations entre les différents partenaires dans une confiance mutuelle ; prendre en compte le rythme de chacun ; mettre en place une évaluation positive des acquis, fondée sur ce qu'on sait faire et pas sur ce qu'on a échoué ; donner du sens et de la vie aux apprentissages... le tout dans un cadre rigoureux, qui donne de la liberté tout en imposant des obligations très claires pour tous.

L'équipe s'efforce de répondre aux besoins fondamentaux des élèves, afin que chacun trouve sa place et apprenne : pour cela, elle leur assure la sécurité physique et psychologique ; elle permet à chaque enfant de grandir, c'est-à-dire d'avancer, d'apprendre et de progresser ; elle reconnaît chaque enfant en tant que personne et respecte les choix et les propositions de chacun ; elle offre à chaque élève le droit à l'équité, grâce à un cadre à la fois protecteur et structurant.

Les enseignants s'efforcent de favoriser les relations entre élèves, mais aussi entre les différents partenaires de l'école, en particulier les parents. Les élèves sont amenés à produire, à réaliser, à faire valoir leurs compétences personnelles, à réfléchir sur les situations ; tout simplement on les autorise, et même plus, on leur demande de penser.

Dans l'école, l'évaluation se veut essentiellement formatrice. Dès le CP, elle est fondée sur un système de ceintures qui permet à chaque élève de se connaître et de mesurer ses propres compétences.

Certains dispositifs ont une grande valeur dans l'école et rassemblent les élèves autour de projets communs : la chorale, les marchés des connaissances, le journal scolaire « P'tit Crack », les moments d'expression écrite partagée, les conseils d'élèves, la philosophie, le tutorat...

Il existe dans l'école un groupe d'analyse de la pratique qui permet aux enseignants une réflexion commune, accompagnés par un animateur formé à ce type de démarche.

Le projet d'école 2012-2015 s'articule autour de trois axes forts : donner du sens à la numération pour faire progresser les élèves ; harmoniser l'utilisation des outils des élèves d'un cycle à l'autre ; développer les liens et le partenariat avec les familles dans le cadre d'une culture d'école.